



PRÉFET DU CHER

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

**ARRETE N° 2015 – 1 – 0492
PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES DROITS ET DE
L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPEES**

La Préfète du Cher,

Le Président du Conseil Départemental,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L. 241-5, R. 241-24, R. 241-25 et R. 241-26,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire),

Vu le décret n°2005-1587 du 19 Décembre 2005 relatif à la Maison Départementale des Personnes Handicapées,

Vu l'arrêté du Président du Conseil Général du Cher en date du 22 Décembre 2005 portant constitution du GIP « Maison Départementale des Personnes Handicapées » et la convention constitutive qui s'y rattache,

Vu le règlement intérieur de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Cher,

Vu la délibération n°2-2006 de la commission exécutive du GIP-MDPH en date du 11 Janvier 2006, portant sur l'organisation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,

Vu l'arrêté 2011-1-0550 du 30 Mai 2011 portant désignation des membres de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,

Vu les modifications de représentants proposées par la Caisse d'Allocations Familiales du Cher le 29 novembre 2011 suite au renouvellement de leur Conseil d'administration, et par le GEDHIF le 26 décembre 2011 suite au départ d'un membre,

Vu l'arrêté 2012-1-371 du 29 Mars 2012 portant modification des membres de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,

Vu les représentants de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé déterminés par l'article R. 241-24 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le représentant du conseil départemental consultatif des personnes handicapées désigné par le conseil départemental consultatif des personnes handicapées le 11 Mars 2015,

Vu le représentant des associations de parents d'élèves proposé par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Cher le 23 Avril 2015,

Vu les représentants des organisations syndicales d'employeurs et les représentants des organisations syndicales de salariés et de fonctionnaires proposés par le Directeur de l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi du Cher le 29 Avril 2015,

Vu les représentants des organismes d'assurance maladie et de prestations familiales proposés par le Directeur Départemental chargé de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations le 11 Mai 2015,

Vu les représentants des associations de personnes handicapées et de leurs familles proposés par le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations le 11 Mai 2015,

Vu les représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de services pour personnes handicapées dont un proposé par le Président du Conseil Départemental et un proposé par le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations le 11 Mai 2015,

Vu les représentants du Conseil Départemental désignés par le Président du Conseil Départemental le 12 Mai 2015,

- A R R E T E N T -

ARTICLE 1 : La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées est composée comme suit :

Représentants de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé

- Le Directeur (rice) de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (*DDCSPP*) ou son représentant,
- Le Directeur (rice) de l'Unité Territoriale du Cher de la Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi (*Unité Territoriale du Cher de la DIRECCTE*) ou son représentant,
- Le Directeur (rice) Académique des Services de l'Education Nationale ou son représentant,
- Le Directeur (rice) général de l'Agence Régionale de la Santé Centre-Val de Loire ou son représentant.

Représentants du Conseil Départemental du Cher

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2	Suppléant 3
Mr Jacques FLEURY Conseiller Départemental du Cher	Mme Corinne CHARLOT Conseiller Départemental du Cher		
Mr Emmanuel RIOTTE Conseiller Départemental du Cher	Mme Marie-Pierre RICHER Conseiller Départemental du Cher		
Mme Laurence BARTHE Conseil Départemental du Cher	Mme ou Mr le responsable du service Budget et Liquidation des prestations de la DAPPH Conseil Départemental du Cher	Mr Alain BOUQUIN Conseil Départemental du Cher	
Mme Nadine CAYOUN Conseil Départemental du Cher	Mme Françoise RABIN Conseil Départemental du Cher	Mme Evelyne GALLAIS Conseil Départemental du Cher	Mr Pierre VERGNE Conseil Départemental du Cher

Représentants des organismes d'assurance maladie et de prestations familiales

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2	Suppléant 3
Mme Christine BOUCHET CPAM	Mme Marie-Claire APERT CPAM	Mr André VOISIN MSA	
Mr Dominique CEVOST CAF	Mme Maguy BEGUET CAF		

Représentants des organisations syndicales d'employeurs et des organisations syndicales de salariés et de fonctionnaires

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2	Suppléant 3
Mme Carole PETIT MEDEF	Mme Sylvie COUSIN CGPME	Mme Dominique LUCAS CGPME	Mr Eric MESSEGUER MEDEF
Mr Jacques STAATH CGT	Mme Christine TAILLANDIER FO	Mr Olivier FORTIN CFDT	Mr Yvon SALMON CFE-CGC

Représentants des associations de parents d'élèves

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2	Suppléant 3
Mme Monique LEPRAT	Mme Myriam IDASIAK	Mme Nathalie LACOUTURE	Mme Marie Claude MACHIELS

Représentants des associations de personnes handicapées et de leurs familles

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2	Suppléant 3
Mme Fernande BORTIGNON APF	Mr Denis BEAUME APF	Mme Ghislaine VALLE APF	
Mme Annick ROGER Association Valentin Haüy	Mme Sophie LEBON Association Valentin Haüy		
Mme Odile FAUCHEUX UNAFAM et ESPOIR 18	Mme Solange BREDA UNAFAM	Mme Bernadette LE GUEN UNAFAM	
Mme Marylène DESROCHES FNATH	Mme Nicole DESGRANGES FNATH	Mme Karen DERISBOURG Association Fenêtre	
Mme Corinne LELIEVRE APAHS	Mme Solange CROCHET APAHS		
Mr Jean MARTINEAU Sésame Autisme	Mme Marie-France CASSIN Sésame Autisme		
Mr Michel BOYER ARS LA	Mr Alain TISSIER FFGP	Mme Maryse KERUSEC Association Fenêtre	

Représentants du conseil départemental consultatif des personnes handicapées

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2	Suppléant 3
Mme Marie-France LERASLE Association Les Hirondelles	Mme Ginette DAMIEN Association Les Hirondelles	Mme Patricia GALLIEN GEDHIF	Mme Sylvie AVRIL-CHASSET GEDHIF

Représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de services pour personnes handicapées

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2	Suppléant 3
Mme Agnès DEMAISON PEP 18	Mr Thierry ROSE PEP 18	Mr Alain DUBOST AIDAPHI	Mr Pascal PAQUET AIDAPHI
Mr Yannick BONDU ADAPT	Mr Jean-Luc RAIMBAULT FAGERH	Mr Michel HUET APEI	Mme Catherine GENTILHOMME ANAIS

ARTICLE 2 : A l'exception des représentants de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé, les membres de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sont nommés pour une durée de 4 ans renouvelable, à compter du 27 Mai 2015.

ARTICLE 3 : Les arrêtés 2011-1-0550 du 30 Mai 2011 et 2012-1-371 du 29 Mars 2012 sont abrogés.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera notifié à chacun des membres de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

ARTICLE 5 : Le Secrétaire général de la Préfecture du Cher, le Directeur général des services du Conseil Départemental du Cher et la Directrice de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Cher sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et au recueil des actes administratifs du Conseil Départemental du Cher.

BOURGES, le 26 Mai 2015

La Préfète du Cher,

SIGNE

Marie-Christine DOKHELAR

Le Président du Conseil Départemental,

SIGNE

Michel AUTISSIER

Acte publié le 27 Mai 2015

Au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Cher

Acte publié le 27 Mai 2015

Au recueil des actes administratifs du Conseil Départemental du Cher